

## Le Fonds Bois réalise ses premiers investissements à hauteur de 4,2 millions d'euros

Paris, le 17 mai 2010. En moins de six mois, CDC Entreprises a réalisé les trois premiers investissements du Fonds Bois pour un montant global de 4,2 millions d'euros, soit 21% des engagements de souscription. Ces investissements, réalisés dans le cadre de FSI France Investissement, concernent les secteurs prioritaires du fonds : scieries, produits pour la charpente et la maison ossature bois, bois énergie.

### ***Le Fonds Bois apporte 1,2 million d'euros à la scierie Farges en Corrèze pour soutenir son ambition sur les marchés à fort potentiel de la construction bois.***

Le Fonds Bois et Crédit Agricole Centre France Développement ont souscrit auprès de Farges à une émission d'actions nouvelles et d'obligations convertibles pour un montant total de 1,4 million d'euros.

Créée en 1958, la scierie Farges à Egletons produit 50 000 m<sup>3</sup> de sciages par an, à destination des charpentes, menuiseries et structures pour maisons à ossature bois. Elle s'est engagée dans un ambitieux programme d'investissement, avec pour objectif de multiplier par 3 sa production pour atteindre 150 000 m<sup>3</sup> de sciages annuels. Elle compte ainsi capter entre 3 et 4% de parts de marché sur les produits résineux de construction bois, dont la France importe plus de 3 millions de m<sup>3</sup> chaque année.

Ces investissements concernent une nouvelle ligne de sciage qui vient d'être installée, ainsi que de nouvelles capacités de rabotage et de séchage. Une unité de production de granulés bois permettra en outre de valoriser ses produits connexes (sciure, plaquettes). Situé au cœur d'un vaste massif forestier, Farges travaille essentiellement les essences de Douglas et d'Epicéa.

### ***Le Fonds Bois souscrit à une émission d'obligations convertibles de 1 million d'euros auprès de Josso, spécialiste de la palette, dans le cadre de la mise à niveau de son outil de sciage.***


Créée en 1910 dans le Morbihan, la scierie Josso produit environ 1 million de palettes par an, destinées aux secteurs chimiques, plastiques, agro-alimentaire et du bâtiment.

L'entreprise dispose d'une ligne de fabrication de palettes récente et automatisée, que sa scierie ne peut qu'en partie alimenter. Cette levée de fonds s'inscrit dans un programme d'investissement destiné à renouveler son outil de sciage. Il permettra de passer de 26 000 m<sup>3</sup> de sciages annuels à une capacité de 50 000 m<sup>3</sup>, et ainsi de mieux approvisionner l'atelier de fabrication de palettes. Cet investissement offrira également l'opportunité de diversifier la production de la scierie vers les marchés à fort potentiel de la construction bois en valorisant les bois de qualité. Josso entend ainsi proposer une offre locale adaptée aux besoins de la construction bois, en plus de la large gamme de palettes qu'elle produit déjà (350 références disponibles).

**Le Fonds Bois souscrit à une émission d'actions de 2 millions d'euros dans EO2 afin de soutenir le leader français du granulé bois dans un marché en pleine émergence.**

Créée en 2006, EO2 est spécialisée dans la production de granulés bois (*wood pellets*), un combustible écologique et économique destiné à alimenter les appareils de chauffage des particuliers (chaudières, poêles...), des collectivités et des industries. Le granulé bois, fabriqué à partir de sciure et de copeaux de rabotage compactés, offre un haut rendement énergétique. Il constitue un moyen de chauffage écologique dans la mesure où sa combustion est neutre pour l'environnement, sous réserve de reboisement. Par ailleurs, le granulé bois participe à la gestion rationnelle et à l'entretien des forêts françaises, et permet la valorisation des sous-produits et déchets de la filière bois (sciure, plaquettes, etc.).

EO2 est présent sur toute la filière du granulé bois : approvisionnement, transformation, distribution, utilisation. La société dispose en Auvergne depuis fin 2008 de la plus grosse unité de production existant en France, avec une capacité de 80 000 tonnes de granulés par an. Compte tenu du fort développement du marché, EO2 prévoit la construction d'un second site dans le Sud-Ouest, qui produira plus de 150 000 tonnes annuelles.

Ces trois sociétés rejoignent ainsi plus de 570 entreprises déjà labellisées 

**Investisseur :**

**CDC Entreprises** – Isabelle Ginestet-Naudin – 01 58 50 71 58

**Contact presse :**

\* **CDC Entreprises** – Nathalie Police – 01 58 50 73 02 - [nathalie.police@cdcentreprises.fr](mailto:nathalie.police@cdcentreprises.fr)

**Conseils des investisseurs :**

- \* **Farges** : HPML (Thomas Hermetet) pour le juridique, Grant Thornton (Marc Clavery, Brice Gourdet) pour le financier
- \* **Josso** : Ernst & Young (Marielle Moureuil, Nicolas Abelard) pour le juridique, BDO (Stéphane Hincourt, Stanislas Hemery) pour le financier
- \* **EO2** : Gide Loyrette Nouel (Pierre Karpik, David Sebban) et Grand, Auzas & Associés (Audrey Grosset) pour le juridique, Grant Thornton (Thierry Dartus) pour le financier

**A propos du Fonds Bois :**

**Le Fonds Bois** est un FCPR de 20 millions d'euros, géré par CDC Entreprises et souscrit à parts égales par le FSI, le Groupe Eiffage, le Crédit Agricole et l'Office National des Forêts au travers de sa filiale ONF Participations. Il peut investir en fonds propres et quasi fonds propres, avec pour mission de participer au développement et à la consolidation des entreprises de la filière bois. Ses prises de participation sont toujours minoritaires, et comprises entre 1 et 2 millions d'euros. Il se concentre notamment sur les secteurs de la scierie, de la construction bois (charpentes, menuiseries, murs en ossature bois, etc.) et de la production d'énergie à partir de bois (producteurs de plaquettes forestières et de pellets).  
CDC Entreprises s'appuie notamment sur l'expertise métier de la Société Forestière, filiale de la Caisse des Dépôts.

**A propos de CDC Entreprises et du FSI :**

**CDC Entreprises**, société de gestion agréée par l'AMF et filiale à part entière de la Caisse des Dépôts, investit directement et indirectement, dans des entreprises, de l'amorçage technologique aux petites transmissions, au niveau national et régional. Elle gère les investissements du FSI, de la Caisse des Dépôts, désormais son deuxième souscripteur, et d'autres institutions publiques et privées sur le segment des PME. Elle a pour mission de favoriser l'émergence d'entreprises de croissance solides et pérennes en renforçant leurs fonds propres et en accompagnant leur développement. CDC Entreprises compte actuellement plus de 2 500 entreprises en portefeuille par l'intermédiaire des 180 fonds français qui lui sont affiliés.  
Société anonyme détenue à 51% par la Caisse des Dépôts et 49% par l'Etat français, **le FSI** est un investisseur avisé qui intervient en fonds propres pour prendre des participations minoritaires dans des entreprises françaises porteuses de projets industriels créateurs de valeur et de compétitivité pour l'économie.  
[www.cdcentreprises.fr](http://www.cdcentreprises.fr) – [www.france-investissement.fr](http://www.france-investissement.fr) - [www.fonds-fsi.fr](http://www.fonds-fsi.fr)